

## ENVIRONNEMENT

Biogaz :  
en veut-on  
vraiment ?

**SEDAN ET ALENTOURS** Les unités de méthanisation sont de plus en plus nombreuses sur le territoire. Entre bienveillance, indifférence, et parfois hostilité, l'accueil des habitants des communes concernées est contrasté.

## LES FAITS

- Le biogaz est une énergie largement promue par les collectivités ardennaises depuis quelques années.
- Une enveloppe de 30 millions d'euros a été accordée à la méthanisation dans le cadre du Pacte Ardennes.
- Six unités de méthanisation sont en fonctionnement dans le Sedanois et les Portes du Luxembourg. Trois projets sont en cours.
- Les 16 unités agricoles de méthanisation mises en service en 2020 dans le département ont produit à peu près 3 % de la consommation électrique annuelle des Ardennes.

GUILLAUME POISSON

Combien sont-ils à traverser Sacy sans se douter qu'ils existent ? Il faut dire qu'ils sont bien cachés, ces grands dômes. Derrière quelques toits, deux ou trois arbres et une grande haie. L'unité de méthanisation de l'EARL Graffiaux tourne pourtant à plein régime depuis sa mise en fonction en 2015. Son but est de valoriser les déjections de l'élevage en produisant de l'énergie et en la revendant aux entreprises gazières. Sur le papier, c'est du gagnant-gagnant pour les éleveurs, qui trouvent là une source de revenus complémentaire, et contribuent à l'alimentation énergétique de la collectivité. Mais tout n'est pas si simple. « Nous, on les remarque très bien », grommelle Thierry Legrand, 53 ans, les doigts noircis par son appareil de soudure. Lui et son épouse sont les voisins les plus proches du méthaniseur. Ils disent avoir vécu « un calvaire » pendant des années à cause des « odeurs » dégagées par l'unité de méthanisation.

**"UNE ODEUR DE POISSON POURRI"**  
« Il y a un beaucoup moins de poisson que plus d'un an. Mais jusqu'à 2020,

« c'était insupportable » Quand l'EARL Graffiaux - qui n'a pas souhaité s'exprimer malgré plusieurs sollicitations - initie le projet au début des années 2010, peu s'en inquiètent. Saut Thierry Legrand, son voisin direct. « Dès le départ, j'ai dit que je n'étais pas d'accord. Je m'étais renseigné, j'avais vu que ça ne pouvait que nous attirer des ennemis ». Mais le reste de la commune n'en a pas grand chose à faire du projet de méthanisation. Le projet prend corps. Et dès l'installation du méthaniseur, l'odeur est arrivée, selon Thierry Legrand. « C'était infect. Une sorte d'odeur de poisson pourri. Rien à voir avec une odeur classique de ferme. Je sais ce que c'est, mon père était fermier. » Les effluves surgissaient « par vagues ». « J'ai un atelier de travail dans le jardin, où j'avais l'habitude de faire de la soudure. Il m'est arrivé de bosser des heures en respirant ça. On a même parfois fermé les fenêtres de la maison pour éviter de sentir ». Dans les rues de Sacy, peu acceptent d'évoquer le sujet à visage découvert.

La pression sociale des petites communes - Sacy compte à peu près 200 habitants - verrouille certaines paroles. « On ne veut pas de problème », glisse un homme depuis son grillage avant de rentrer chez lui en claquant la porte. Virginie, habitante de 45 ans, se montre d'abord positive. « Des odeurs ? Oui, comme partout à la campagne quoi ! Mais après quelques échanges, elle concède : « C'est vrai qu'il y a quelques mois, c'était infernal. Que voulez-vous qu'on fasse ? Qu'on démantève ? »

**UNE BONNE OU UNE MAUVAISE SITUATION ?**  
La situation géographique des méthaniseurs : voilà l'un des besoins du problème. Avec les années, les pousseurs publics l'ont compris. « Les premiers projets étaient plus proches des communes, analyse Claire Pignon, responsable du guichet unique méthanisation à la Chambre d'agriculture des Ardennes. Avec l'injection (une nouvelle méthode de valorisation des déchets par méthanisation, NDLR) ils sont de plus en plus portés par des

25%

D'ici 2024, un quart du gaz consommé par les Ardennais proviendra d'une unité de méthanisation implantée sur le territoire

dire qu'elle ne pouvait pas supporter l'odeur, et donc qu'elle renouçait », relate-t-elle. L'éleve affirme avoir reçu ciel et terre durant son mandat. « Les gens tombaient sur moi en me disant : "mais qu'est-ce que tu attends pour faire quelque chose ?" J'ai contacté la sous-préfecture à trois reprises entre 2015 et 2019. À chaque fois, le contrôle sanitaire venait sur place et les résultats étaient négatifs. Rien à signaler. » Quel pire bilan pour un édile qui une image écornée de la ville ? D'autant qu'avec les années, l'odeur devient « de plus en plus forte », affirme Arlette Braconnier. « Fin 2019, c'est vraiment devenu insupportable. Je me suis de nouveau plaint auprès de la sous-préfecture. Début 2020, on a eu une visite de la sous-préfecture. Quelques jours plus tard, l'odeur est passée. » Aujourd'hui, après plusieurs mois de répit, elle affirme n'avoir « rien contre la méthode de la méthanisation en elle-même », qu'elle trouve « louable ». « Mais cela peut vite dégénérer pour une commune. Il suffit d'un mauvais entretien ou d'un défaut technique... L'idéal serait que les unités s'implantent loin des habitations ».

À douze kilomètres à l'ouest de Sacy, d'autres dômes verts bordent une départementale. Il s'agit de « Gaz Vert », une unité de méthanisation portée par neuf exploitants agricoles associés. Au contraire de celle de Sacy, il faut ruer quelques hectomètres après le panneau de sortie de la commune de Remilly avant d'aper-



Le « gaz vert » de Remilly-Aillicourt suscite des mécontentements chez les habitants du Petit Remilly, hameau situé en face de l'unité. Archive Karen Kubota

collectifs. Il faut donc qu'ils soient plus ou moins au centre pour chacun des exploitants, ce qui a tendance à éloigner les méthaniseurs des communes ».

**"J'aimais bien aller passer du temps dans le jardin, mais je n'y vais plus maintenant"**

Marquette, habitante du Petit Remilly

Tout irait bien dans le meilleur des mondes ? Pas vraiment. Car si les habitants de Remilly-Aillicourt sont effectivement à distance d'éventuels effets néfastes, il n'en est rien du hameau du « Petit Remilly ». Une vingtaine de maisons en contreforts de la départementale, et située... Juste en

## LES MÉTHANISÉURS SONT-ILS ÉCOLOGIQUES ?

La méthanisation consiste à utiliser les déjections animales mêlées à des cultures intermédiaires (avoine, orge, etc.), des résidus céréaliers et à les mélanger dans un appareil appelé digesteur ou « méthaniseur ». Chauffée, cette marmite dégage du méthane qui est ensuite converti en électricité. La chaleur dégagée peut servir à chauffer l'exploitation ou les maisons voisines, et le digestat, ce qui sort du digesteur, sert d'engrais dans l'exploitation. Il s'agit donc bien d'un recyclage et d'une source d'énergie renouvelable. Cependant, selon les chercheurs du Collectif scientifique national pour une méthanisation raisonnée, le digestat, qui infiltre les sols et parfois les nappes phréatiques, pourrait contenir des bactéries pathogènes. Des fuites de méthane ou de protoxyde d'azote, gaz polluants, sont possibles. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat estime cependant que le risque de fuite se situe entre 0 et 10 %.

face de la ferme. France Joly, qui réside dans l'une des premières maisons à l'entrée du hameau, est la seule personne interrogée à se montrer positive. « Je n'étais pas pour au début, mais finalement ça va, il n'y a pas plus d'odeurs qu'avant, et le trafic ne me dérange pas plus que ça ». Elle est également la seule à avoir accepté de témoigner à visage découvert : Lucien, Mélanie, Marguerite et Serge sont des prénoms empruntés. « Le propriétaire est mon voisin direct, je ne veux pas de problèmes... Ce n'est pas très courageux, je sais, mais c'est comme ça », s'esclaffe Lucien.

## MANQUE DE COMMUNICATION ?

Lui et son épouse, Mélanie, en ont beaucoup sur le cœur. « C'est un vrai calvaire, souffle Mélanie. Le bruit des tracteurs commence à partir de 17 ou 18 heures tous les jours. Ils passent juste devant notre jardin. L'odeur, elle monte seulement quand ils enlèvent la bêche. On le sait maintenant, c'est systématique, on se précipite vers les fenêtres pour fermer. Et l'impact de tout ça sur les sols, qu'est-ce qu'on en sait ? J'ai aperçu de l'herbe morte la dernière fois autour d'un méthaniseur... » Un peu plus loin, Mélanie passe la tête à travers la fenêtre et arbore un sourire en coin lorsqu'on évoque le méthaniseur. « Vous auriez dû venir hier soir ! Jusqu'à minuit, les engins passent et repassent devant la porte. Hein, Serge ? » Attablé dans la cuisine, son mari confirme. « Ça n'arrive pas tous les jours, mais quand c'est comme ça, on a du mal à s'endormir », confie-t-il de sa voix forte. Et Méla-

## VOTRE AVIS

## Que pensez-vous de la méthanisation ?

JEAN-LUC WARSMANN  
DÉPUTÉ DES ARDENNES

L'agriculteur ardennais a deux rôles aujourd'hui : nourrir les hommes et produire de l'énergie. C'est un service qu'il rend à la société. Et aussi un moyen pour eux d'être rentables sur la durée : les prix de vente seuls ne leur permettent pas de vivre correctement aujourd'hui.



ANNE DU SOUCH TÊTE DE LISTE  
AUX MUNICIPALES 2020

La méthanisation pourrait être pertinente à condition que le projet soit bien dimensionné... Mais aujourd'hui, la taille excessive des unités transforme les agriculteurs en industriels. Ils perdent leur fonction première : nourrir les hommes.



JEAN-CHRISTOPHE LEPAGE  
AGRICULTEUR

La méthanisation sert à accentuer l'autonomie de la ferme, consolider la structure pour faire face à d'éventuels chocs futurs. Si un jour, je passe en bio, ce sera grâce à ça. Les odeurs ? Il y en aura moins que dans ma ferme « traditionnelle », jen suis convaincu.



INÈS DE MONTGON  
ARDENNE MÉTROPOLE

On ne peut plus continuer à enfouir des déchets. On est dans une nécessité absolue de trouver des alternatives : d'ici 2024, l'État taxera les déchets enfouis. C'est un enjeu majeur et la méthanisation est une voie qui permet d'y parvenir.



ETIENNE LANOUÉ AGRICULTEUR

La méthanisation telle qu'elle est promue aujourd'hui par les collectivités est une aberration écologique. Les matières premières sont en train de remplacer l'élevage pour certains. Il y a un certain nombre d'agriculteurs qui se dressent contre cette évolution.



## Du biogaz pour quatre maisons



Le méthaniseur de Jean Mineur est l'un des premiers à avoir fonctionné en France. GP

En parallèle de la vague des grands projets de méthanisation qui submerge le territoire des Ardennes, de petites entreprises tentent de faire vivre une méthode « à la taille humaine ». Le principe est le même : valoriser les effluents d'élevage, en tirer de l'électricité pour la collectivité et de l'engrais pour l'exploitation. La différence réside dans la taille de la structure. Le « micro » méthaniseur de Jean Mineur, à Étrépy, alimente quatre maisons dans la commune. Pas plus de 70 kilowatts/heure en termes de puissance, contre « en moyenne 250 » pour un méthaniseur « Jaurais pu m'agrandir, on me l'a souvent proposé, mais j'ai envie de rester paysan. L'essence de ce métier, c'est l'animal, et nourrir les gens. Pas de produire de l'énergie ». Son méthaniseur, l'un des premiers en France, ne lui en rapporte pas moins une part importante de chiffre d'affaires : environ un tiers. Son frère, Étienne Mineur, avec qui il a lancé le méthaniseur en 2007, estime quant à lui qu'il s'agit d'un engagement. « Les agriculteurs qui se lancent dans la méthanisation à outrance utilisent énormément d'essence pour le transport. Se reposent sur des cultures exclusivement dédiées à alimenter la machine... Pour moi, on est en train de pousser le système à bout ».

## 3 QUESTIONS À...



LYNDA AISSANI  
EN AGRICULTURE  
EN AGRICULTURE

## "Les odeurs sont inévitables"

Est-il possible de limiter les odeurs et le trafic autour des méthaniseurs ? Toutes les activités humaines ont un impact sur l'environnement. Mais chaque installation doit repérer ses points faibles pour essayer d'y remédier ; par exemple en limitant les fuites, ou en se positionnant le plus loin possible des riverains. Les odeurs sont inévitables car il s'agit après tout de traitement des déchets.

Pourquoi les méthaniseurs agricoles s'implantent-ils généralement à proximité des habitations ? Les exploitants qui sont seuls

s'implantent généralement sur leur ferme. S'il s'agit d'un collectif d'agriculteurs, l'unité pourra se trouver à distance égale de chaque exploitant associé. Autrement, l'implantation se fait généralement au sein de l'exploitation agricole. La contrainte est de se trouver à proximité des effluents à méthaniser et des terres agricoles sur lesquelles le digestat sera épandu.

Y a-t-il d'autres méthodes de valorisation des déchets organiques ? Il y a deux grandes méthodes : la méthanisation et le compostage. Composter permet de valoriser les déchets. En revanche, contrairement à la méthanisation, cela ne permet pas de produire de l'énergie. Les deux sont complémentaires. Le choix d'un territoire dépend finalement du besoin en énergie ou de la nature des déchets qui s'y trouvent. Il peut être moins pertinent d'investir dans la méthanisation agricole pour les régions moins portées sur l'élevage.

## LES AUTRES POINTS

## Début du chantier à Mouzon

Nous l'évoquons dans notre article du 15 février dernier, trois projets de méthanisation se préparent dans le Sedanois et sur le territoire des Portes du Luxembourg. Celui de Mouzon est en train de se concrétiser, puisque le permis de construire a été délivré. Et le chantier a débuté depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier. Il s'agit d'un collectif d'agriculteurs. Les exploitants viennent de Mouzon mais aussi d'Eully, de Lombut ou encore de Messincourt.